



Le monde éducatif cherche la parade contre ChatGPT

Avec ses textes générés automatiquement, le robot américain est un redoutable outil de triche et de plagiat pour les élèves. Les enseignants tentent de riposter.

« C'est un nouveau monde. Adieu aux devoirs à la maison ! » La provocation, signée du milliardaire Elon Musk, l'un des fondateurs de la start-up créatrice de ChatGPT, ne fait pas rire le corps ensei-

gnant. Depuis la mise en ligne de ce programme au succès planétaire fin novembre, professeurs et directeurs d'établissement sont confrontés à un nouveau phénomène de fraude aux devoirs et aux exa-

mens. Interdiction pure et simple ou autorisation pour un usage raisonné... le monde éducatif cherche la parade face à ces intelligences artificielles (IA) qui bouleversent notre quotidien.

→ LES FORMATIONS EN INFORMATIQUE MENACÉES PAR LES IA ? → À LA TRAÎNE, L'ÉCOLE DOIT S'EMPARER DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PAGES 2 ET 3





L'ÉVÉNEMENT

ChatGPT : le phénomène qui secoue l'enseignement supérieur

Écoles et facs cherchent la parade face aux dérives liées à l'utilisation du robot.

EMMA FERRAND [@em_ferrand](#)
ET JEANNE PATURAUD [@JPaturaud](#)

EN TROISIÈME ANNÉE de droit à la Sorbonne, Paul* a un nouveau compagnon de travail. Lui qui pouvait mettre jusqu'à quatre heures pour trouver un plan de dissertation, n'y consacre désormais que « quelques minutes ». Son secret : ChatGPT. Ce robot conversationnel au succès planétaire depuis sa mise en ligne cet automne par la start-up californienne OpenAI, est capable de rédiger un devoir ou de résumer un livre en quelques minutes. Gain de temps, mais perte intellectuelle ? « Forcément, je travaille moins », concède le jeune homme. Moins discrets que lui, à Strasbourg, une vingtaine d'étudiants ont été contraints de passer un rattrapage après avoir utilisé le chatbot lors d'un questionnaire à choix multiples (QCM) à distance.

C'est bien cet usage détourné de l'intelligence artificielle (IA) qui inquiète l'enseignement supérieur. Jeudi 26 janvier, Sciences Po était le premier établis-

sement français à annoncer encadrer l'usage de ChatGPT. Les étudiants doivent désormais préciser explicitement s'ils y ont eu recours dans leurs devoirs, « sous peine de sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion », complète l'IEP. D'autres établissements, comme l'école de commerce Essec, voient en ChatGPT une « menace sur la pertinence de certains modes d'évaluation, comme les devoirs faits à la maison », indique Emmanuelle Le Nagard, directrice académique du programme grande école. Idem à l'Edhec, qui met en garde face à la triche. « Dans notre règlement, il est déjà interdit de plagier. Ce que les étudiants produisent doit être le fruit de leur travail et de leur réflexion », rappelle Emmanuel Métais, directeur général de l'école. Mais comment prouver qu'un étudiant a eu recours au robot ?

Si des propositions de détecteurs d'IA émergent ça et là, rien d'assez performant n'offre aujourd'hui aux administrations un réel soulagement. À Sciences Po Lille par exemple, l'usage d'un logiciel antiplagiat lors du rendu des mémoires

est fréquent depuis plusieurs années. Problème : « Il n'est pas conçu pour dépis-ter ChatGPT », confesse Pierre Mathiot, directeur des études. Faute de mieux, l'IEP se rassure : « Les partiels ne sont pas concernés, car ils se passent en amphi. »

« L'algorithme n'a pas de conscience logique »

Dans ce flou général, les facultés naviguent à vue. Pour France Universités, qui regroupe les présidents d'université, l'interdiction de ChatGPT est une solution temporaire. « Nous ne sommes pas prêts pour appréhender l'outil. Il faudra être plus exigeant dans les candidatures face à des lettres de motivation trop basiques et impersonnelles. Dans les évaluations, on s'intéressera peut-être moins aux questions de forme et d'orthographe et plus au fond », évoque Gilles Roussel, président de l'université Gustave Eiffel, en charge du numérique à France Universités et président du comité éthique et scientifique de Parcoursup.

Mais ChatGPT n'est pas qu'un outil



pour paresseux. Lou-Anne, en prépa ECG à Lyon, n'hésite pas à demander à l'IA de vulgariser ses cours pour mieux les assimiler. Maths, géopolitique, histoire, « je lui demande de tout m'expliquer comme si j'étais une enfant », explique l'étudiante, qui l'utilise aussi pour ses fiches : « Cela me permet de gagner énormément de temps et d'approfondir les thématiques qui me serviront au concours. »

L'usage réfléchi de ChatGPT est donc possible, à condition d'en connaître les limites. « Cette IA va devenir un outil comme un autre. Mais le robot n'est pas infaillible, il peut être source de fake news. L'enjeu est de former les étudiants pour appréhender les informations recueillies sur ChatGPT », commente Vanda Luengo, professeur en informatique à la Sorbonne et spécialisée dans l'impact de l'IA sur l'enseignement. C'est le cas en école d'ingénieurs, où l'utilisation des intelligences artificielles est déjà apprise depuis plusieurs années. « L'algorithme de ce robot n'a pas de conscience logique et ne sait pas résoudre un problème mathématique. Nous ne le percevons donc pas comme une menace », affirme le président de la Conférence des directeurs d'école d'ingénieurs française, Jacques Fayolle.

Un raisonnement suivi par d'autres établissements, qui préfèrent intégrer ChatGPT dans leurs pédagogies plutôt que d'essayer à tout prix de le contrer. « Nous sommes même pour le déploiement de ChatGPT dans l'enseignement supérieur », assure Tamim Elbasha, directeur de l'innovation pédagogique à Audencia. Il expérimente lui-même l'outil avec l'aide de ses étudiants. « Pour un devoir, j'ai demandé à mes élèves de se concerter pour que l'un d'entre eux le réalise avec ChatGPT, sans me le dire. » S'il pense avoir détecté la copie en question, qu'il rendra la semaine prochaine, découvrir le pot aux roses n'a pas été aisé. « C'est très bien écrit, parfait sur la forme, observe-t-il. Mais l'analyse manque d'authenticité par rapport aux autres copies. »

À Neoma, les étudiants en commerce ont l'autorisation de se servir du logiciel, à condition de le mentionner dans leur copie. « Ils devront indiquer la consigne qu'ils ont formulée à l'IA », note Alain Goudey, directeur adjoint chargé du numérique. Comme à l'arrivée d'internet, les établissements devront trouver un juste équilibre entre usage et régulation.

Une fois le cadre trouvé, « les enseignants pourront réfléchir à de nouvelles pédagogies », poursuit Vanda Luengo. Le développement de cette IA est l'occasion de favoriser les exercices oraux : « En questionnant les étudiants sur leurs recherches, il est possible de savoir s'ils récitent ChatGPT ou s'ils ont bien compris. » De quoi développer des compétences peut-être oubliées : la présentation orale, l'argumentation ou encore le sens critique. ■

*Le prénom a été modifié.

EN COLOMBIE, UN JUGE FAIT POLÉMIQUE EN CONSULTANT CHATGPT POUR STATUER

Un juge a fait sensation en Colombie en annonçant avoir utilisé le chatbot d'intelligence artificielle ChatGPT pour statuer sur une affaire concernant un enfant autiste. Dans une décision du 30 janvier, il a statué sur la demande d'une mère qui souhaitait que son fils soit exempté du paiement des rendez-vous médicaux, des traitements et du transport vers des centres hospitaliers. « Le mineur autiste est-il dispensé de payer des frais de modération pour ses thérapies ? », a demandé le juge. Et l'application a répondu : « Oui, c'est exact. Selon la loi en vigueur en Colombie, les mineurs ayant reçu un diagnostic d'autisme sont exemptés du paiement de frais de modération pour leurs thérapies. » Ces déclarations ont suscité un vif débat. Le professeur Juan David Gutiérrez, de l'Université Rosario, a notamment expliqué avoir reçu des réponses différentes après avoir posé

les mêmes questions. « Comme pour d'autres IA dans d'autres domaines, sous le prétexte d'une efficacité supposée, les droits fondamentaux sont mis en danger », a-t-il mis en garde.



SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Je mets en garde les élèves en leur disant que les textes un peu stéréotypés écrits par l'IA sont quand même assez différents de ce que les élèves sont capables d'écrire. Et les professeurs sont capables de voir la différence

PAP NDIAYE, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



► 10 février 2023 - N°24408

100 millions

Nombre d'utilisateurs du robot conversationnel ChatGPT recensés depuis son lancement, le 30 novembre dernier



Dans certains établissements, comme Sciences Po, les étudiants doivent désormais préciser explicitement s'ils ont eu recours à l'IA pour leurs devoirs. DPA/ABACA



Des enseignants participent, le 1^{er} février, à Genève, à un atelier sur le logiciel ChatGPT, organisé par le service des médias scolaires du canton suisse. FABRICE COFFRINI/AFP

